



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE COMMUNE DE LUYNES DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)	Feuillet n°
DÉCISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSIION DE DROIT DE REPRODUCTION DU SPECTACLE INTITULÉ « LA BOBINE » AVEC L'ASSOCIATION GRAND CHIEN PRODUCTIONS	Décision 25/02/2025 N° DGS/2025/024

Le Maire de la commune de LUYNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDÉRANT la programmation de la saison culturelle 2024/2025,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer avec l'association GRAND CHIEN PRODUCTIONS sise 14 Hameau des Tilleuls à CHAMBRAY-LÉS-TOURS (37170), représentée par Monsieur Pierre BONNEFOI, un contrat de cession pour la représentation du ciné-concert intitulé « LA BOBINE », programmé le mercredi 09 avril 2025 à 15h00 au Centre Culturel La Grange à LUYNES.

Article 2 :

Le montant de cette cession est arrêté à la somme de 1 197 € TTC (MILLE CENT QUATRE VINGT-DIX-SEPT EUROS).

L'organisateur prendra également à sa charge :

- Les frais de restauration pour 3 personnes, le mercredi 09 avril 2025 (midi),
- La déclaration et le paiement des droits d'auteur (SACEM).

Article 3 :

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLÉANS (28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication sur le site internet de la commune.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et à Monsieur le Trésorier payeur de la ville de Luynes.

Certifié exécutoire par :

- sa transmission au contrôle de légalité

le :~~2-6-FEV-2025~~.....

- sa publication sur le site internet de

la commune le :~~2-6-FEV-2025~~.....

Fait à LUYNES, 25 février 2025

Le Maire,

Bertrand RITOURE



Envoyé en préfecture le 26/02/2025

Reçu en préfecture le 26/02/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250225-DGS_2025_024-AR

